



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Harkis

Question écrite n° 3914

Texte de la question

M. Alphonse Bourgasser attire l'attention de M. le ministre delegue aux relations avec le Senat, charge des rapatries, sur les tres graves difficultes d'integration dans la vie professionnelle que connaissent les rapatries d'Afrique du Nord et particulierement les harkis et leurs enfants. Il s'inquiete des difficultes grandissantes de cette categorie de notre population a mesure que se degrade la conjoncture, compte tenu du choix crucial fait par les harkis lors de la guerre d'Algerie. Il aimerait connaitre a la fois le dispositif d'aide et ses intentions en la matiere afin que soit tout specialement prise en consideration la situation dramatique vecue par les fils de harkis, et ce afin qu'ils puissent vivre dignement de leur travail sur le territoire national.

Texte de la réponse

Les graves difficultes d'integration dans la vie professionnelle que connaissent encore les Francais musulmans rapatries, et plus particulierement les anciens harkis et leurs enfants, ont des causes generales liees a la situation difficile que connait notre pays mais elles sont aussi la consequence des conditions nees d'un accueil insuffisant au moment de leur arrivee en metropole. Afin de degager des solutions aux problemes rencontrees par nos compatriotes, le ministre delegue aux relations avec le Senat, charge des rapatries, en accord avec le Premier ministre, a reuni le 12 juillet dernier un important groupe de travail charge d'etudier au fond la situation des Francais musulmans rapatries. Compose de representants d'associations d'anciens harkis, d'associations de jeunes Francais musulmans rapatries, de personnes de cette communaute engagees de longue date dans des actions a son profit et de representants des ministeres concernes, ce groupe de travail remettra, au plus tard a la fin du premier semestre 1994, un rapport dont les conclusions feront l'objet soit de mesures reglementaires, soit, s'il le faut, de mesures legislatives. Sans attendre ces conclusions, diverses mesures touchant a l'emploi et a la formation professionnelle, notamment des jeunes, vont etre prises en concertation avec le ministere des affaires sociales, de la sante et de la ville et le ministere du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. D'ores et deja, au terme d'une convention passee avec l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, cent vingt enfants harkis pourront entrer, a partir de janvier 1994, dans les ecoles de reeducation professionnelles de cet etablissement public pour y suivre une formation pouvant les amener en deux ans au baccalaureat professionnel. De meme, ainsi que l'a indique M. Edouard Balladur, dans son discours de politique generale prononce devant le Senat le 15 avril dernier, le Gouvernement tiendra tous les engagements pris par ses predecesseurs, et notamment par celui de M. Jacques Chirac. Le ministere delegue aux relations avec le Senat, charge des rapatries, tient a assurer l'honorable parlementaire que la solution des problemes d'insertion rencontrees par la communaute francaise musulmane rapatriee reste sa preoccupation majeure et qu'elle s'effectuera dans le cadre d'un veritable partenariat entre cette communaute et les pouvoirs publics.

Données clés

Auteur : [M. Bourgasser Alphonse](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3914

Rubrique : Rapatriés

Ministère interrogé : rapatriés

Ministère attributaire : rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2090

Réponse publiée le : 30 août 1993, page 2744